

S-237

Second Session, Thirty-ninth Parliament,
56-57 Elizabeth II, 2007-2008

THE SENATE OF CANADA

BILL S-237

An Act respecting World Autism Awareness Day

FIRST READING, JUNE 10, 2008

THE HONOURABLE SENATOR MUNSON

S-237

Deuxième session, trente-neuvième législature,
56-57 Elizabeth II, 2007-2008

SÉNAT DU CANADA

PROJET DE LOI S-237

Loi instituant la Journée mondiale de sensibilisation à
l'autisme

PREMIÈRE LECTURE LE 10 JUIN 2008

L'HONORABLE SÉNATEUR MUNSON

SUMMARY

This enactment designates the 2nd day of April in each and every year as “World Autism Awareness Day”.

SOMMAIRE

Ce texte désigne le 2 avril de chaque année sous le nom de « Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme ».

All parliamentary publications are available on the
Parliamentary Internet Parlementaire
at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire »
à l’adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

BILL S-237

PROJET DE LOI S-237

An Act respecting World Autism Awareness Day

Loi instituant la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme

Preamble

WHEREAS autism spectrum disorders affect at least one in 165 families in Canada;

WHEREAS Canada has a health care system and social safety net to prevent illness and serve citizens;

WHEREAS the number of Canadians diagnosed with autism spectrum disorders has grown by 150% in the last six years;

WHEREAS Canadian families affected by autism spectrum disorders have unequal access to services across the country;

WHEREAS worldwide the number of diagnoses of autism spectrum disorders is growing;

WHEREAS autism affects more children worldwide than pediatric cancer, diabetes and AIDS combined;

WHEREAS a greater awareness of the importance of early diagnosis and treatment for people with autism is required to engage more Canadians in helping their fellow citizens;

WHEREAS early intervention in the treatment of autism spectrum disorders can have promising results and help people engage with and contribute to society;

WHEREAS there is no known cause or cure for autism spectrum disorders;

Attendu :

qu'au Canada les troubles du spectre autistique touchent au moins une famille sur cent soixante-cinq;

que le Canada dispose d'un système de santé et d'un filet de sécurité sociale pour prévenir les maladies et servir ses citoyens;

que le nombre de diagnostics des troubles du spectre autistique chez les Canadiens a augmenté, au cours des six dernières années, de 150 %;

que les familles canadiennes touchées par les troubles du spectre autistique ne jouissent pas d'un accès égal aux services offerts dans les diverses régions du pays;

que le nombre de diagnostics des troubles du spectre autistique, à l'échelle mondiale, ne cesse de croître d'année en année;

que, dans le monde entier, l'autisme touche un plus grand nombre d'enfants que le cancer pédiatrique, le diabète et le SIDA pris ensemble;

qu'il est essentiel, afin d'inciter les Canadiens à aider leurs concitoyens, de sensibiliser davantage à l'importance d'un diagnostic et d'un traitement précoces pour les personnes qui souffrent d'autisme;

Préambule

WHEREAS Canada has no national strategy to address autism spectrum disorders;

WHEREAS 192 United Nations representatives agreed that World Autism Awareness Day would draw the attention of people across the globe to this neurological disorder that is affecting an increasing number of families;

WHEREAS in 2007 the United Nations General Assembly designated April 2, from 2008 on, as World Autism Awareness Day;

WHEREAS Canada is a signatory to the United Nations Convention on the Rights of the Child and the United Nations Convention on the Rights of Persons with Disabilities, which maintain that children with disabilities should enjoy a full and decent life in conditions that ensure dignity, promote self-reliance and facilitate their active participation in the community, while also enjoying all human rights and fundamental freedoms on an equal basis with other children;

AND WHEREAS Canada is a member of the United Nations and supports the work of this vital international organization;

NOW, THEREFORE, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Senate and House of Commons of Canada, enacts as follows:

SHORT TITLE

Short title

1. This Act may be cited as the *World Autism Awareness Day Act*.

WORLD AUTISM AWARENESS DAY

World Autism Awareness Day

2. Throughout Canada, in each and every year, the second day of April shall be known under the name of “World Autism Awareness Day”.

que l’intervention précoce dans le traitement des troubles du spectre autistique peut engendrer des résultats prometteurs et aider les personnes touchées à s’intéresser et à contribuer à la société;

qu’on ne connaît pas la cause des troubles du spectre autistique ni la façon de les guérir;

que le Canada ne possède aucune stratégie nationale en matière des troubles du spectre autistique;

que cent quatre-vingt-douze membres des Nations Unies ont convenu qu’une Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme attirerait l’attention du monde entier sur ce trouble neurologique qui touche un nombre sans cesse croissant de familles;

qu’en 2007 l’Assemblée générale des Nations Unies a désigné le 2 avril, à compter de l’année 2008, comme la Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme;

que le Canada est un pays signataire de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l’enfant et de la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées, selon lesquelles les enfants handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité, tout en jouissant pleinement de tous les droits de la personne et de toutes les libertés fondamentales, sur la base de l’égalité avec les autres enfants;

que le Canada est membre des Nations Unies et appuie le travail de cette organisation internationale indispensable,

Sa Majesté, sur l’avis et avec le consentement du Sénat et de la Chambre des communes du Canada, édicte :

TITRE ABRÉGÉ

1. *Loi sur la Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme.*

JOURNÉE MONDIALE DE SENSIBILISATION À L’AUTISME

2. Le 2 avril est, dans tout le Canada, désigné comme « Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme ».

Titre abrégé

Journée mondiale de sensibilisation à l’autisme

Published under authority of the Senate of Canada

Publié avec l’autorisation du Sénat du Canada

Available from:
PWGSC — Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Disponible auprès des :
TPSGC — Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa, (Ontario) K1A 0S5

Also available on the Internet: <http://www.parl.gc.ca>

Aussi disponible sur internet: <http://www.parl.gc.ca>